

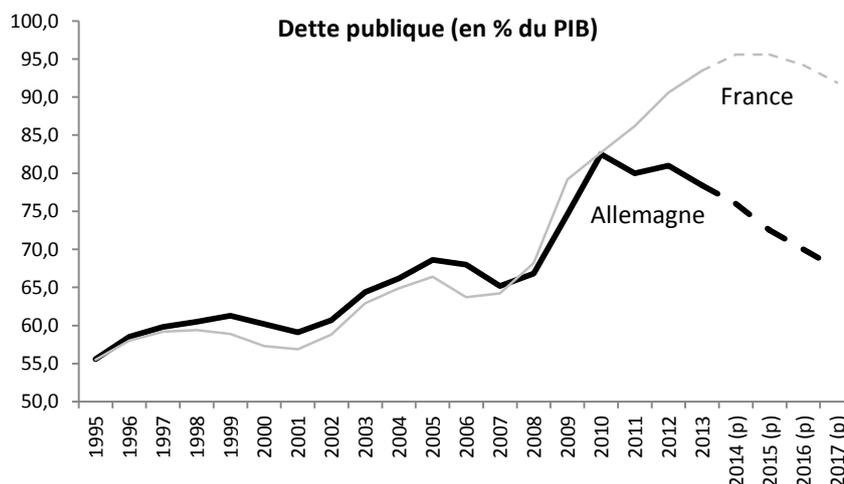
### L'actualité budgétaire européenne à l'automne 2014

Jeudi 25 septembre 2014

A quelques jours de la présentation du projet de loi de finances (PLF) en France, le présent flash fait le point sur l'actualité budgétaire en Europe.

#### 1. Allemagne : une trajectoire de désendettement entamée

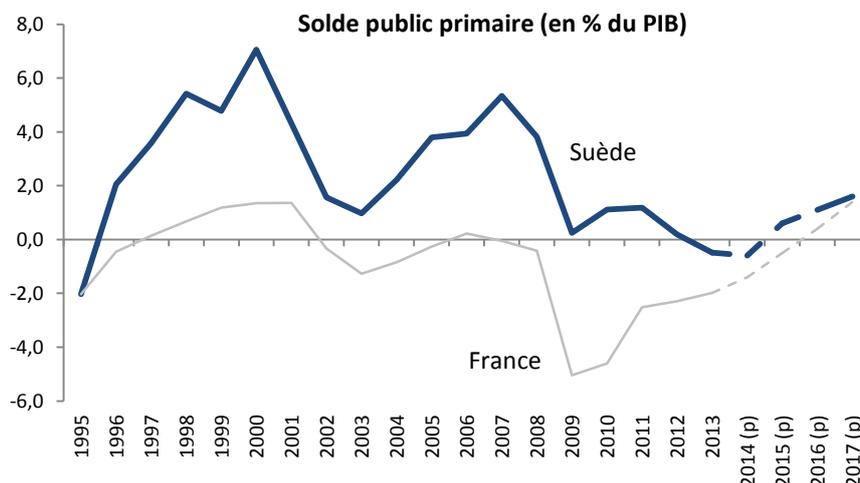
En 2015, l'Allemagne devrait afficher son **quatrième exercice consécutif d'équilibre** des comptes publics : si la Grande récession a fortement accru la dette publique en 2009 et 2010, la courbe s'est inversée dès 2011 grâce aux efforts de consolidation budgétaire menés entre 2003 et 2007 (qui ont permis de se rapprocher de l'équilibre structurel avant la crise) et à une croissance plus vigoureuse. La trajectoire est désormais clairement orientée à la baisse, le programme de stabilité transmis aux partenaires européens en avril dernier prévoyant une **dette publique à 65 % du PIB en 2018**, soit un niveau proche de celui prévu par les critères dits « de Maastricht » (60 %).



Source : Afep à partir d'Eurostat et des programmes de stabilité (avril 14).

#### 2. Suède : vers une hausse des prélèvements ?

Souvent citée en exemple en matière de redressement des comptes publics, la Suède a réussi des performances notables au cours des vingt dernières années.

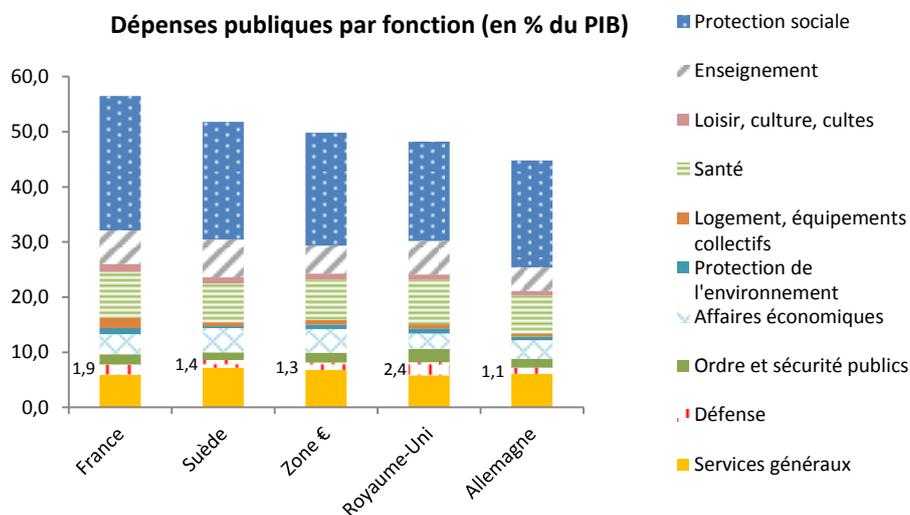


Source : Afep à partir d'Eurostat et des programmes de convergence/stabilité (avril 14).

En effet, le **solde public primaire** (soit le solde avant le paiement des intérêts de la dette) a été constamment **excédentaire** entre 1996 et 2012, parfois dans des proportions importantes (+ 7 % du PIB en 2000). Cet excédent primaire a permis de faire refluer la dette publique (qui s'élevait à 40 % du PIB en 2013 contre 70 % en 1995) et les intérêts payés sur celle-ci, passés de plus de 5 points de PIB au milieu des années 1990 à moins de 1 % du PIB en 2012 soit, en valeur absolue, une **division par trois des charges d'intérêt** en près de 20 ans. Toutefois, la récente dégradation des comptes a fait l'objet d'un débat de politique économique à l'occasion des élections au *Riksdag* (Parlement) du 14 septembre dernier. Dans le pays du modèle social « *du berceau jusqu'au cercueil* », la question du niveau des services publics (et donc de leur financement) a été clairement posée : faut-il poursuivre ou non les baisses de prélèvements décidées par le gouvernement sortant ? Vainqueurs du scrutin, les sociaux-démocrates ont fait campagne sur la **fin des baisses d'impôts** et l'objectif de maintenir un haut niveau de protection sociale. Compte tenu du déficit, qui reste modeste en comparaison européenne, la hausse des dépenses pourrait s'accompagner d'une augmentation ciblée des prélèvements (secteur financier, TVA dans la restauration...).

### 3. Dépenses publiques militaires : une « exception française » qui justifie les déficits ?

Au sein de l'Union européenne, la France se distingue par un taux de dépenses publiques supérieur à la moyenne (56,6 % du PIB en 2012 contre près de 50 %). Il est parfois suggéré que cet écart tient à l'importance de l'effort budgétaire réalisé en matière de défense compte tenu du statut de puissance nucléaire du pays, que seul le Royaume-Uni partage au sein de l'UE. Selon Eurostat, la France dépense effectivement un ratio supérieur à celui de la moyenne de la zone euro, mais dans des proportions qui demeurent contenues (1,9 % du PIB contre 1,3 %). **L'effort militaire explique donc 10 % de l'écart à la moyenne** de la zone euro, et 7 % vis-à-vis de l'Allemagne. Les statistiques relèvent toutefois que les dépenses publiques militaires françaises sont inférieures à celles du Royaume-Uni alors même que ce dernier a un taux global de dépenses inférieur de près de 8 points. En réalité, la cause majeure de l'écart en matière de dépenses publiques entre la France et la moyenne européenne tient à la **protection sociale** (vieillesse, famille... pour **58 %**) et à la **santé (13 %)**.



Source : Afep à partir d'Eurostat.

\*\*\*

*Bien que toujours difficile, la situation budgétaire européenne s'est améliorée au cours des quatre dernières années. Au sein de l'UE, certains pays ont obtenu des résultats probants grâce à des politiques courageuses assurant une meilleure soutenabilité des finances publiques qui libère des marges de manœuvre pour opérer des choix de politique économique (y compris des hausses de prélèvements pour financer de nouvelles dépenses). A contrario, les pays dont l'ajustement est plus lent sont contraints dans une voie unique « hausses des recettes, baisses des dépenses » : sur ce dernier point, il convient d'être très rigoureux à l'heure de comparer les profils de dépenses et leur impact sur le solde public.*